

les différents problèmes qui intéressent nos deux pays et j'ai eu l'avantage de connaître ses vues à propos des pourparlers anglo-américains qui ont débuté avant mon arrivée et se sont poursuivis quelque temps après.

L'entente négociée à Nassau par la Grande-Bretagne et les États-Unis constitue le premier engagement ferme sur certains principes touchant la politique militaire de l'alliance occidentale, qui a évolué depuis quelque temps. Je veux parler de problèmes qui concernent surtout le contrôle des forces de dissuasion de l'Ouest. Les chefs du gouvernement britannique et du gouvernement américain ont convenu que pour élaborer des ententes nouvelles et plus étroites pour l'organisation et le contrôle de l'effort défensif de l'OTAN, on pourrait commencer par mettre à la disposition de celle-ci une partie des forces nucléaires existantes, notamment quelques-unes des forces stratégiques américaines, le commandement des bombardiers britanniques et quelques-unes des forces nucléaires tactiques actuellement stationnées en Europe. Cette dernière proposition vise le Canada et fait présentement l'objet, au Conseil de l'OTAN, de discussions approfondies auxquelles notre pays prend pleinement part. Le premier ministre de la Grande-Bretagne et le président ont convenu que plus tard des Polaris, à intégrer éventuellement dans une force nucléaire multilatérale de l'OTAN, seraient fournis à la Grande-Bretagne et qu'une offre analogue serait faite à la France.

Toute la question de savoir comment serait désormais exercé le contrôle politique et militaire au sein de l'alliance occidentale a été soulevée à Nassau. Les entretiens entre les alliés occidentaux se poursuivront sûrement pendant plusieurs mois et on ne saurait s'attendre à ce que des décisions définitives soient prises d'ici peu. L'accord de Nassau vise à garantir un objectif que notre gouvernement poursuit depuis longtemps, à savoir restreindre le nombre de pays qui font partie du club nucléaire.

Les deux chefs ont également convenu à Nassau qu'il était important d'avoir non seulement un bouclier nucléaire, mais un sabre non nucléaire, et d'accroître l'efficacité des forces classiques mises à la disposition de l'alliance. Le gouvernement canadien a toujours eu pour principe d'appuyer l'accroissement des forces classiques en Europe. La Chambre n'est pas sans se rappeler que lors de la crise de Berlin à l'automne de 1961, le Canada a renforcé ses troupes en Europe. Si l'on accroît la puissance des forces classiques, c'est pour s'assurer que si l'alliance occidentale est attaquée par ses ennemis, elle sera assez puissante au point de vue de forces non nucléaires pour éviter d'avoir à choisir

entre la reddition et une guerre nucléaire totale, aussi néfaste l'une que l'autre. Ce sont là les importantes questions de stratégie dont le Conseil de l'OTAN fait présentement une étude exhaustive. Je pense, pour ma part, que toute l'orientation future et la structure des forces militaires de l'OTAN sont actuellement remises en question. Les armes modernes coûtent énormément cher et tombent si vite en désuétude qu'on est obligé de prendre d'innombrables précautions avant d'en arriver à une décision finale. Pour le moment, il serait prématuré d'ajouter quoi que ce soit au sujet de la politique de défense occidentale tant qu'on n'aura pas clairement établi s'il est possible de réaliser une forme quelconque de force nucléaire multilatérale de l'OTAN.

Je sais que les journaux ont déjà largement diffusé les communiqués en question, mais les honorables membres de la Chambre souhaitent peut-être que nous déposions ces communiqués conjoints.

Si la Chambre y consent, je proposerais donc qu'ils soient déposés sur le bureau.

M. Douglas: Faites-les consigner au hansard.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le député de Burnaby-Coquitlam propose qu'ils soient consignés au compte rendu. Je me rendrai au désir de la Chambre si cela lui agréé.

M. l'Orateur: Le premier ministre demande que ces déclarations soient consignées au hansard. La Chambre y consent-elle?

Des voix: Entendu!

[*Note de l'éditeur: Le texte des communiqués susmentionnés figure à l'appendice A au hansard d'aujourd'hui.*]

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, les députés qui siègent de ce côté-ci de la Chambre n'ont pas manqué de trouver fort intéressantes, j'en suis sûr, les observations que vient de faire le premier ministre au sujet de la conférence qui a eu lieu dernièrement à Nassau. Il nous a répété ce que nous avons lu dans les journaux, savoir que les chefs des trois gouvernements qui se trouvaient à Nassau ont approfondi la question de la force de dissuasion nucléaire de l'OTAN qui est à l'étude depuis nombre d'années, voire depuis l'époque où les membres de l'Alliance atlantique, dont le Canada, ont accepté au sein de l'OTAN des engagements dont ils ne peuvent s'acquitter d'une manière satisfaisante sans armes nucléaires.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, les remarques du premier ministre concernant la conférence de Nassau ainsi que